

AFFAIRE N° 41. - Marché de gré à gré à passer avec les ETABLISSEMENTS Jean NEUHAUS pour la fourniture de plaques de rues - Montant : 405 670 Frs CFA.

LE MAIRE donne lecture du rapport.

Mesdames, Messieurs et Chers Collègues,

Je vous demande de m'autoriser à passer avec les ETABLISSEMENTS Jean NEUHAUS, un marché de gré à gré d'un montant de 405 670 (QUATRE CENT CINQ MILLE SIX CENT SOIXANTE DIX) Frs CFA pour la fourniture de plaques de rues destinées aux diverses voies de desserte des lotissements S.I.D.R. de la SOURCE et du CHAUDRON.

Je vous rappelle que le Conseil Municipal, dans sa séance du 28 NOVEMBRE 1968, avait donné son accord sur la liste et les noms de ces différentes rues.

Les crédits nécessaires au paiement de cette dépense sont prévus au Chapitre 932, Article 633 du Budget Primitif de 1969.

Mesdames et Messieurs, je mets la question aux voix.

Adopté à l'unanimité.

Monsieur le DOCTEUR VINSON. - Monsieur le Maire, dans ce même ordre d'idées, ne pourrait-on pas indiquer le nom des chemins à la Montagne, car il n'y a aucune indication pour se diriger.

LE MAIRE. - Nous retenons cette suggestion et nous l'étudierons ultérieurement.

M. GALLARD. - Monsieur le Maire, ne pourrait-on pas donner le nom de rue Monseigneur Ozoux au Chemin Tesson Gauvin ?

Adopté à l'unanimité.